

Session 11

Fiscalité française : les parents boivent et les enfants trinquent

Michel Cicurel

Cicurel Conseil

Je vous parle d'un temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître. Les taxes en ce temps là atteignaient les plus bas, même si Poujade amorçait une jacquerie fiscale. Et la croissance dépassait 5% l'an. On riait pourtant du sketch de Fernand Raynaud évoquant au bar du village son récent voyage dans la capitale, et son cousin de Paris répétant inlassablement – déjà – « impôts, impôts, impôts ». Et le barman de répondre « Tiens, ils boivent beaucoup à Paris ? Et si on buvait un pot ? ». C'était d'ailleurs l'époque où Pierre-Mendès-France luttait contre l'abus d'alcool. Aujourd'hui, il viserait l'abus d'impôt, car la France est en état de coma « étaxilique ».

Jugez-en ! Le monde et l'Europe sortent doucement de sept années de vaches maigres. La France, elle, est en panne : la croissance, la consommation, l'investissement, tout est à plat. Et, bien sûr, aussi les rentrées fiscales. De sorte qu'il est impossible de redresser nos finances publiques et extérieures sans redresser d'abord notre économie. Les flingueurs de Valls au PS ont raison : on ne peut infliger une cure d'austérité à une économie exsangue. Mais ils se trompent de sens sur les moyens de relancer la croissance. Le soutien de la demande sans compétitivité, c'est le soutien de l'emploi chez les autres et le chômage chez nous. À court terme, Keynes est bien mort. C'est au contraire une purge de compétitivité fiscale qu'il faut administrer. Ou plutôt dé-sadministrer, car l'excès d'État Providence et de prélèvements obligatoires sont le cancer de notre compétitivité. Dans le conflit fiscal européen et planétaire, la France est tellement autodestructrice qu'elle ne peut négocier aucun code de conduite sans avoir auparavant corrigé ses anomalies.

L'Institut Coe-Rexecode vient de publier un rapport détonnant sur la non compétitivité fiscale de la France. Il s'agissait d'identifier dans notre système de prélèvements les anomalies les plus nocives à la croissance. Il y en a trois : le niveau des prélèvements, leur poids sur les coûts de production, et celui sur les revenus du capital.

Première anomalie : le niveau exorbitant de la dépense publique et l'overdose fiscale qui en résulte. Cette overdose est désormais notoire. L'opinion se retourne et se prononce clairement en faveur de moins d'État et plus d'entreprise, moins de prélèvements et d'assistance, plus d'emploi et de revenus d'activité, bref une réduction de l'économie non marchande au profit de l'économie marchande. Car l'État Providence, c'est 57% du PIB, la 1^{re} marche du podium mondial des pays avancés ex-aequo avec le Danemark. C'est 9 points de plus que nos partenaires de la zone euro, 12 points de plus que l'Allemagne, 10 points à périmètre comparable, bref 200 mds € de trop ! Même nos enfants qui sortent sans savoir compter de notre Education Nationale sur-administrée vous diront que cela fait 4x50 ! N'envisageant de traiter que le quart du problème, la France continue de diverger au sein de la zone euro, pourtant territoire de prélèvements élevés : elle partage avec l'Italie la singularité de prélèvements en augmentation par rapport à l'an 2000. Du coup, même la gauche gouvernante bouge aussi. Sans doute plus sensible au mouvement de l'opinion qu'aux froncements de sourcils de Bruxelles, qui n'osera rien imposer au couple franco-allemand, le cœur du réacteur européen.

C'est un revirement du socialisme français que d'annoncer une baisse de la dépense et des prélèvements. Même si les annonces ne seront sans doute pas tenues, cet hommage du vice dépendant rendu à la vertu financière est historique. Si les français et leurs élus commencent à dessouler des vapeurs de l'assistance, on peut espérer que notre pays finira pas sortir guéri de 30 ans de condescendance publique qui l'ont infantilisé sans le rendre heureux. À condition que la France se traite énergiquement, elle pourra se fâcher légitimement sur l'extravagant patchwork fiscal

européen, parfaitement incompatible avec un marché unique, comme l'était la guerre des devises avant l'euro. Que dire par exemple de l'indolence bruxelloise face au dumping fiscal de l'Irlande lorsqu'il a fallu sauver ce pays ? De façon générale, l'harmonisation fiscale européenne ne progresse nullement et l'écart-type sur les taux des différentes taxations parmi les différents pays membres ne cesse de s'accroître. À la France de faire le premier pas de la convergence !

S'agissant de l'hyper taxation française, le pire donc n'est pas tout à fait sûr. En revanche sur la structure des prélèvements, un consensus est bien loin d'être acquis. En effet, les deux autres grandes anomalies de notre fiscalité concernent sa structure : fiscalité de la production et fiscalité du capital. Ce sont aussi les plus nocives pour la compétitivité et la croissance. Les 3 principaux écarts avec l'Allemagne, recensés par Rexecode, concernent les prélèvements sur les coûts de production, les cotisations sociales employeurs et la taxation du rendement final du capital. Total 200 mds€, soit la totalité de l'écart de surimposition française vis-à-vis de l'Allemagne.

L'excès de prélèvements sur les coûts de production fait l'objet du fameux « pacte de responsabilité ». Mais le gouvernement ne propose qu'une correction minimum de ce gigantesque handicap pour nos entreprises et peine à convaincre sa majorité. Le minimalisme des allégements est bien plus fâcheux que les vagues contreparties cosmétiques exigées du patronat pour peindre la mesure en gauche. Quant à l'hyper taxation des revenus du capital, c'est l'anomalie la plus grave. On croit rêver tant les chiffres sont extravagants, dans l'ignorance totale des responsables politiques et de l'opinion.

Pourtant, l'insuffisance de l'investissement est le handicap majeur de l'économie française avec des entreprises très insuffisamment rentables, moins que la moyenne européenne, et au plus bas depuis 30 ans. Il ne peut redémarrer sans l'apport d'importants financements externes. Et comme les banques d'investissement sont désormais ligotées par les règles prudentielles, il ne reste que le recours au vilain capitaliste.

Dans un univers de liberté des mouvements de capitaux, on n'attrape pas le capitaliste avec du vinaigre que la France verse inlassablement sur ses plaies déjà vives. Le calcul de Rexecode a été basé sur le rendement sans risque représenté par le taux d'intérêt de l'OAT à 10 ans lorsqu'il était encore à 2,3%, c'est-à-dire 50 points de base de plus qu'aujourd'hui, ce qui aggrave encore le constat. Cela montre que le taux marginal des impôts à payer sur le revenu du capital approche 100% dès les tranches moyennes du barème, et 125% pour les tranches supérieures. On pourrait considérer vertueux un système fiscal qui force les ménages aisés à investir à risque pour conserver un rendement net positif tandis que seuls les ménages moyens ou modestes investiraient sans risque. Le problème c'est que même l'investissement à risque est trop sévèrement surtaxé et que les nantis ne choisissent pas le risque mais l'ailleurs. En effet la plupart des autres pays européens taxent le rendement du capital autour de 30%. Certes, il faut du courage politique pour corriger cette anomalie. Mais c'est la première urgence pour restaurer l'investissement, la croissance et l'emploi. Et sans doute la gauche est-elle seule capable politiquement de conduire cette pédagogie rédemptrice du capital car la France, en punissant ses riches, ruine ses plus pauvres, les chômeurs de longue durée en sévère augmentation. Il est temps de dissiper les délires d'alcooliques qui embrument depuis tant d'années l'esprit de nos responsables politiques acharnés à « faire payer les riches ». À ce propos, Mendès aurait dit « les parents boivent et les enfants trinquent ».